

Nantes, le 25 septembre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020

Plan de relance régional

**95 856 € à l'Université d'Angers pour le plan
« Territoires universitaires de santé » pour lutter
contre les déserts médicaux**

Dans le cadre de son plan de relance, la Région des Pays de la Loire s'est engagée pour soutenir des initiatives permettant d'inciter les installations de professionnels de santé sur les territoires en difficulté. Elle a ainsi voté une aide de 95 856 € à l'Université d'Angers pour son plan « Territoires universitaires de santé ».

Le périmètre géographique de la Faculté de Santé d'Angers regroupe les départements de la Mayenne, de la Sarthe et du Maine-et-Loire, particulièrement touchés par l'inégalité d'accès aux soins.

Le Plan « Territoires universitaires de santé » porté par l'établissement permet de décentraliser l'enseignement en médecine et recherche, hors des murs de la Faculté et du CHU d'Angers, en proximité des territoires les plus fragiles. Ce dispositif autorise ainsi différents établissements de soins (Centres Hospitaliers (CH) de Laval, du Mans, de Cholet) à délivrer une formation universitaire à des étudiants en médecine, notamment dans le cadre de leurs stages de second et troisième cycle, et ainsi développer des stages de terrain permettant l'installation d'étudiants en santé dans des zones éloignées des villes hospitalo-universitaires.

Cette activité d'enseignement et de recherche décentralisée permettra à terme d'attirer le flux de professionnels formés vers ces zones en tension démographique.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16